

OUI, je deviens membre des Républicains en 2017 :

30€ ADHÉSION SIMPLE
soit 10,20€
après réduction d'impôt

40€ ADHÉSION COUPLE
soit 13,60€
après réduction d'impôt

15€ ADHÉSION TARIF RÉDUIT*
soit 5,10€
après réduction d'impôt

* -30 ans,
demandeurs
d'emploi,
étudiants

Je fais un don supplémentaire pour aider les Républicains à gagner les élections en 2017 :

.....€

120€
soit 40,80€ après réduction d'impôt

80€
soit 27,20€ après réduction d'impôt

60€
soit 20,40€ après réduction d'impôt

30€
soit 10,20€ après réduction d'impôt

Merci de renvoyer ce document accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'ANFR dans une enveloppe affranchie à :
Service des adhésions - CS 51582 - 238, rue de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15

Merci de
compléter les
informations
ci-contre

M^{me} M. Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* : Pays* :

Né(e) le* : Profession : Mandat(s) électif(s) :

Portable : Fixe : N° d'adhérent :

E-mail :

↳ Votre e-mail est indispensable pour communiquer en temps réel avec vous.

*Champs obligatoires

En cas d'adhésion couple, merci de nous indiquer ci-dessous les informations concernant votre conjoint(e) :

M^{me} M. Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* : Pays* :

Né(e) le* : Profession : Mandat(s) électif(s) :

Portable : Fixe : N° d'adhérent :

E-mail :

↳ Votre e-mail est indispensable pour communiquer en temps réel avec vous.

Règlement par :

- Chèque à l'ordre de l'ANFR
 Mandat

Date :

Signature :

Votre réduction d'impôt

Votre adhésion/votre don est plafonné à 7 500 € par personne physique et par an et vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15 000 € de dons par foyer fiscal. Pour cette année, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2018.

Plafond légal annuel : Dans le cadre de la loi relative à la transparence de la vie publique, la somme annuelle des cotisations et dons versés par une personne physique à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement, ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques, est plafonnée à 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal). Cela signifie que l'ensemble des dons et cotisations que vous versez sur l'année aux partis politiques que vous souhaitez soutenir, ne peut excéder 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal). Selon l'article 11-15 de la loi du 11 mars 1988, les dépassements sont sanctionnés par des peines d'amende et d'emprisonnement.

Protection des données personnelles : Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos adhésions, dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de : les Républicains et de l'ANFR (Association nationale de financement des Républicains agréée le 06/05/2002 - N°802). En retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur votre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978. En application des articles 38 et suivants de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse: fichiers@republicains.fr ou à : les Républicains/Relations extérieures - 238, rue de Vaugirard - 75015 Paris - France